

Forum Ville & Eau

Aménager les territoires de demain

Les 6 et 7 octobre 2016

Organisé par l'**Eurométropole de Strasbourg** et l'**agence de l'eau Rhin-Meuse**, ce forum tente de répondre aux préoccupations des collectivités, aménageurs, bailleurs sociaux, maître d'œuvres et autres en matière de préservation de l'environnement et de la biodiversité, de l'amélioration du cadre de vie. Les modèles urbains et les infrastructures de gestion de l'eau en ville doivent être pensés en cohérence. Une réflexion d'autant plus importante au moment où les collectivités voient leurs compétences locales « eau » s'élargir.

C'est pour mieux appréhender l'ensemble de ces enjeux, répondre aux questions que peuvent se poser les élus ou les techniciens et apporter une diversité de point de vue en particulier d'acteurs de terrain de la région Grand Est mais également celui de scientifique, d'économiste, de sociologue... que l'agence de l'eau et l'Eurométropole ont conçu cet événement.

Le forum s'est articulé autour d'ateliers thématiques répartis sur les deux journées :

- Gestion intégrée des eaux pluviales : quelles opportunités pour mon territoire ? Quelle déclinaison opérationnelle ? (avec un parcours dédié « politiques publiques » et « technique »).
- La nature en ville, ou comment profiter de ses bienfaits ? (avec un parcours dédié « politiques publiques » et « technique »).
- De l'importance de la gestion et de l'entretien durable de l'espace public.
- Espace public nourricier et vecteur de protection de la ressource en eau.

Les organisateurs

EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

Cœur de vie du bassin rhénan et de l'Alsace – première région exportatrice de France par habitant – riche d'un territoire de 28 communes, Strasbourg occupe une position stratégique, entre France et Allemagne, à l'épicentre de l'Europe. Sa dynamique de croissance s'appuie sur trois leviers : une économie tournée vers l'innovation, une université de très haut niveau en lien avec les entreprises et une offre d'accueil immobilière complète. Premier réseau tramway de France, première ville cyclable du pays, en pointe sur les enjeux d'efficacité énergétique et de biodiversité, Strasbourg a inventé un modèle de développement urbain. Face aux enjeux du développement durable, Strasbourg fait le choix d'un développement urbain conciliant plusieurs objectifs : encourager la construction de logements de qualité et limiter l'étalement urbain, faire cohabiter espace de vie et nature protégée, favoriser les économies d'énergie, et privilégier les déplacements doux. www.strasbourg.eu

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

La mission principale de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, dont le territoire de compétence s'étend sur presque toute la Région Grand Est, est d'aider financièrement et techniquement les opérations d'intérêt général relatives à l'eau permettant prioritairement de maintenir ou de reconquérir le bon état des milieux aquatiques superficiels ou souterrains. La déclinaison opérationnelle de ses priorités pour l'eau se fait au cœur des territoires avec une multitude d'acteurs. La politique de l'eau se révèle contributrice aussi bien de l'urbanisme, de l'énergie, de l'économie circulaire, et de l'adaptation au changement climatique, du développement économique des territoires et de leur attractivité, du bien-être et de la qualité de vie...

www.eau-rhin-meuse.fr

Source : Forum ville&eau



Retours sur les tables rondes et ateliers

Table ronde : Quels enjeux environnementaux pour aménager les territoires de demain ?

Luc ABBADIE, Directeur de l'Institut d'Écologie et des Sciences de l'Environnement de Paris (75)

Michel BÉNARD, Directeur général du groupe de conseil et d'ingénierie, Infra-Services (Rouen, 76)

Christel KOHLER, Adjointe au Maire de Strasbourg en charge de Ville en nature et ville nourricière (67)

Le contact à la nature fait écho au plaisir de retrouver des pratiques ancestrales, mais il se heurte à la peur de laisser libre cours à la nature (inondations...).

La question de l'utilisation accrue des ressources en eau pose question car la nature a aussi besoin de l'eau pour maintenir son équilibre et sa dynamique. Or cette nature nous rend des services (en fait elle nous donne ces services, car on ne lui a rien prêté !). Il s'agit donc de **partager cette ressource en eau avec la nature**.

Techniquement, ce qui se fait de plus en plus dans les nouveaux quartiers est de gérer l'eau là où elle tombe, et de déconnecter les eaux pluviales du réseau d'assainissement : énorme économies car impact sur les volumes transportés, traités... Ces aménagements peuvent se faire petit à petit, au fur et à mesure que la ville se reconstruit sur elle-même, et c'est possible car ce genre d'approche s'**autofinance**, si elle est bien adaptée, par les économies de gestion que cela génère. Les difficultés de mise en œuvre de ces nouveaux dispositifs sont souvent moins avec les élus qu'avec les ingénieurs en charge. Le débat qui suit parle de la nécessité de concilier « approche tuyau » et « approche douce ».

L'élue de Strasbourg partage l'expérience « zéro pesticides » de la ville, depuis 2008. Un des points à retenir est que **rien n'est acquis** : il faut revenir sans cesse sur la sensibilisation, la formation... Pour ce qui est de l'importance des espaces verts, leur proximité est soulignée **comme un des premiers critères du choix résidentiel** à Strasbourg. Les intervenants échangent sur la question des îlots de chaleur urbains. C'est un problème très réel de santé publique. Une modélisation faite à Manchester a permis d'établir qu'on avait 80% de surmortalité en moins par degré perdu lors des pics de chaleur. Or la présence de végétation est décisive pour réduire la température. Certaines espèces sont plus adaptées (évaporation forte). Ces aspects sont aussi à prendre en compte quand on parle de densification des espaces urbanisés.

Table ronde : Quels rôles et implication de chacun pour construire la ville de demain ?

Anne ROZAN, Économiste, Professeur à l'ENGEES (École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg) (67)

Rémi BARBIER, Sociologue, Professeur à l'ENGEES, directeur de l'UMR Gestion territoriale de l'eau et de l'environnement (Irstea – Engees)

Béatrice AGAMENNONE, Adjoint au Maire de Metz en charge des espaces verts

Une approche sociologique nous rappelle qu'il y a comme une ville du dessus et une ville du dessous, qui reste peu connue. Il y a aussi un clivage entre la gestion de l'eau faite par les professionnels et le bénéfice reçu par les habitants. On est en transition, on commence à prendre conscience que l'eau qui sort du robinet n'est pas un acquis évident. On va vers un rapport un peu plus judicieux et sensible aux questions liées à l'eau.

Pour aller plus loin, il faut sans doute coupler incitations financières et réglementation, mais l'instrument économique n'est pas le seul levier à actionner (bien qu'il y ait un intérêt des tarifications sociales, différenciées...).

La dimension éducative revient dans le débat. Les collectivités doivent donner l'exemple.

Atelier : La nature en ville, ou comment profiter de ses bienfaits ?

La « biodiversité » des services rendus par les aménagements écologiques

Philippe GOETGHEBEUR, Directeur adjoint à la Direction des Politiques d'Intervention – Agence de l'Eau Rhin Meuse.

« Pas de bon état biologique sans bon état hydro-morphologique » : les choix d'aménagements permettant la gestion intégrée de l'eau en milieu urbain permettent par la même occasion de recréer des milieux. Un rappel rapide des services rendus par la nature permet de noter par exemple que l'autoépuration, ça marche : une ripisylve (boisements de bords de cours d'eau) de 5 à 10m de large suffit à initier un processus de « digestion »

des pollutions. C'est pourquoi l'Agence essaie **d'intégrer la monétisation de ces services rendus par la nature**, pour calculer la rentabilité de telle ou telle option d'aménagement.

Retour d'expériences sur la restructuration d'un quartier autour d'un parc naturel

Béatrice AGAMENNONE, Adjoint au Maire de Metz en charge des espaces verts (57). L'élue présente l'exemple du Parc de la Seille, à présent Parc Jean Marie Pelt, personnage qui a longtemps œuvré à Metz. Le parc comporte la renaturalisation du cours d'eau. Il a maintenant 10 ans et il a fallu du temps pour qu'il atteigne sa maturité. Le parc a été réalisé par les paysagistes J.Coulon et L.Planchais. C'est un grand succès aujourd'hui. Il répond à **une demande sociétale très forte de contact avec la nature**. Metz a une action politique dans le domaine depuis 35 ans. Quand la volonté politique rejoint la volonté des habitants, cela crée une forte dynamique. Metz a également mis en place **un budget participatif** de 1 million d'euros. Les actions en faveur des espaces verts ont représenté 60% du budget la première année. Cette année, cela représente 80%, et les thématiques évoluent vers la biodiversité le bien-être. L'élue ajoute une remarque sur le fait que l'attention à la nature en ville monte très vite, mais qu'elle peut retomber très vite aussi : les actions de sensibilisation doivent se faire en continu...

« Parkfarm, Innovation et Participation » un nouvel espace vert dans un quartier en développement au centre de Bruxelles

Martine CANTILLON responsable de la cellule « évènements », Bruxelles Environnement

A Bruxelles, c'est par le biais de l'évènementiel qu'a été approchée l'animation du Parkfarm. Le site est une friche du quartier de Molenbeek, c'est un « morceau » d'un ensemble d'espaces libres qui traverse toute la capitale. Le plan d'aménagement d'ensemble a été conçu par Michel Desvignes, paysagiste. Le projet est de créer une nouvelle typologie de parc autour de l'agriculture urbaine, de tableur sur l'implication de la population dans la création et l'entretien du parc. Des installations éphémères ont été réalisées à l'occasion d'une biennale de design (Parkdesign). Le projet a été plébiscité par le public et il est question de faire durer l'expérience. Cela pose des questions car la ville n'est pas propriétaire. L'équipement central est une serre qui abrite un bar/restaurant. Il y a également des potagers participatifs, des ruches, des jeux. **L'approche artistique est très présente**. Au final c'est un parc populaire, **un laboratoire écologique et social**.

Informier, sensibiliser, former... les gages de la réussite d'une ville en transition

Suzanne BROLLY, Cheffe de mission « Ville-Nature », Eurométropole de Strasbourg.

Après un premier échec de la démarche **zéro phyto**, une sensibilisation accrue a été mise en place, sous la forme de l'humour (« les nains de jardin en ont plein le nez ! » avec des nains plantés dans les espaces) et la production de nombreuses publications et guides : végétalisation des façades, des toitures, des pieds de mur, plantons local avec des listes et des conseils pratiques.

Le **PNU** (parc naturel urbain) est aussi un exemple de cette politique en faveur de la Nature en Ville. *Béatrice Pipart, du service de l'Environnement et de l'Écologie urbaine de l'Eurométropole*, présente le parc, qui s'étend le long de l'III. La charte a été établie sur le modèle des Parcs Naturels Régionaux, qui cherchent à concilier espace naturel et besoins des habitants. Le livre blanc a été élaboré avec les habitants, **la démarche de concertation a duré 3 ans**. Elle a pris la forme d'ateliers de projets avec les habitants et de 16 chantiers participatifs (habitants, services techniques, associations...). La démarche a disposé d'une équipe d'animation



Le PNU : vue de l'III à proximité du chemin des canotiers.

importante. Les espaces étaient globalement préexistants, mais en manque d'identité et de reconnaissance. Des actions légères (chemins, visites, panneaux/signalétique et quand même quelques aménagements...) ont été mise en œuvre. Les habitants sont à nouveau fiers de leur cadre de vie.



Une signalétique simple



Passerelle piétonne aménagée sous un pont

Espace public nourricier et vecteur de protection de la ressource en eau : 4 expériences dans le Grand Est

« Jardiner au naturel n'est pas un style mais un comportement », introduction de l'atelier où les expériences proposées contribuent à produire de manière modérée et pour une consommation directe.

Les potagers urbains collectifs, des jardins nourriciers producteurs de lien social

Après les jardins familiaux ou ouvriers, les jardins partagés, *Serge HYGÉN, chef de projet EcoConseil à Strasbourg*, présente les derniers nés à Strasbourg : les **Potagers Urbains Collectifs** (PUC). A la demande des élus, il a été souhaité d'avoir des espaces jardinés et « nourriciers ». C'est ainsi que sont nés ces potagers à Elsau. C'est un espace de 10 parcelles de 50 m² chacune. Elles sont louées aux familles qui doivent y cultiver uniquement des plantes nourricières (pas d'équipements de loisirs, ni de plantes décoratives).

Actuellement 5 PUCs ont été mis à disposition à Strasbourg, dans les quartiers d'habitat social mais aussi un au centre-ville.

Les jardins pédagogiques, apprendre par la pratique

Depuis 2009, la ville de Strasbourg, sollicitée par des enseignants pour la création d'un jardin pédagogique, a mis en place une démarche spécifique de manière à pérenniser ces espaces.

Bruno STREIFER, responsable projet scolaire pour la ville, explique que le processus repose sur un partenariat entre trois acteurs avec leur rôle bien défini :

- L'équipe enseignante et le périscolaire de l'école > Elle doit élaborer le schéma du jardin (un travail avec les élèves et l'ensemble des enseignants de l'école). Ce schéma doit être validé par l'inspection académique. Ils auront à charge de planter, d'entretenir les plantations et de récolter le cas échéant. Les services techniques aménagent la structure mais n'interviennent pas dans les plantations et entretiens des zones cultivées (même pendant les vacances scolaires).
- L'inspection académique > Elle doit mettre en place une formation pour les enseignants qui s'engagent dans cette démarche, ainsi le jardin devient un outil pédagogique.
- La ville de Strasbourg > Elle permet l'installation de la structure. Les plantations proprement dites sont faites par les enseignants ou le périscolaire. Elle a un rôle d'animateur et d'appui pédagogique et technique au besoin. Elle inscrit la démarche dans un réseau des écoles qui jardinent.

Actuellement, 46 jardins ont été créés dans les écoles. Ils n'ont pas vocation à être productif mais doivent être pédagogiques avant tout.

En parallèle, la ville réfléchit aux d'autres vocations des **cours d'école**. Ce ne sont pas que des lieux de récréation, elles peuvent être aussi « **l'école du dehors** ».

Quelles solutions, quels leviers pour le développement de circuits courts à l'échelle d'un territoire ?

Hélène CLERC, chargée de mission à l'OPABA, présente les différents projets de circuits courts mis en place sur le territoire alsacien.

Le circuit court seul n'est une indication dans le cahier des charges. Rattaché à un territoire, s'ajoute une notion de délimitation géographique. Il est recherché des circuits de commercialisation avec une retombée sur le territoire.

Les leviers de la collectivité pour mettre en place ces circuits sont à plusieurs niveaux. Ils peuvent être techniques avec une étude de faisabilité, en partenariat avec l'agence de l'eau ou de l'ordre de l'animation. Ce sont aussi des leviers financiers : mise à disposition d'un local ou de foncier par bail rural, financement d'un silo, ...

L'OPABA a ainsi permis le **marché bus** (circuit de proximité) : un bus passe de village en village avec la production d'un groupement d'exploitants. Elle travaille également sur le fourrage Plaine-Montagne en créant du **lien entre les communes de la plaine et de montagne**. Ces dernières, où l'élevage bovin est très présent, manquent d'espaces pour le fourrage, un partenariat est avec des communes de plaine est organisé.

Des produits bio locaux dans les cantines scolaires

Françoise BRUNEL, directrice de la Citoyenneté et de la Sécurité de la ville de Charleville-Mézières (08), fait un retour d'expérience sur l'introduction de 20 % de produits bio et locaux dans les repas scolaires.

Les cantines doivent répondre à deux préoccupations majeures : **la qualité nutritionnelle et le risque sanitaire**. L'introduction de produits bio et locaux est une réponse. Les freins sont souvent administratifs et financiers.

Néanmoins, la ville a pu mettre en place un réseau permettant de servir un repas par mois complètement bio et de généraliser sur toute l'année certains produits comme les yaourts, les compotes, les pommes de terre, les lentilles et le pain.

Pour atteindre les 300 000 équivalents repas en 2013 alors qu'ils étaient à 100 000 en 2008, les habitudes ont changés pour garantir un prix équivalent au repas sans produits bio et locaux. Il est à noter que la ville n'a reçu **aucune aide financière**.

Parmi les clés de la réussite du projet, quelques principes à respecter :

- D'un point de vue administratif, les marchés sont allotés pour chaque fourniture particulière, grâce également à un coup de pouce de l'évolution du code des marchés publics.
- Il a été banni la fourniture des repas en barquettes individuelles, ce sont des plats collectifs qui permettent ainsi d'économiser sur le prix de revient d'un repas.
- La mise en valeur de la soupe, la diminution des protéines animales au profit des végétales et l'adoption de techniques culinaires comme la juste température contribuent à réduire les coûts.

Depuis, la ville de Charleville-Mézières a développé une filière Manger Bio en Champagne-Ardenne (MBCA).

Quels moyens pour agir ? Rôle et implication des acteurs, véritables facteurs de réussite

Les échanges entre Béatrice BULOUE, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, Bruno PELLERIN, de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, et Christian BRAUN, LPO Alsace ont mis en exergue les partenariats possibles entre et avec ces structures.

L'agence de l'eau, n'est pas seulement un financeur. Au niveau de l'action territoriale, elle ambitionne d'avoir un rôle d'aide, la plus en amont possible, auprès des porteurs de projet. Le travail en réseau de partenaire est indispensable pour définir les priorités. Les financements de l'agence peuvent être des leviers forts pour des projets importants d'autant plus qu'ils seront **étudiés en amont**.

La LPO apporte leur expertise aux collectivités par des diagnostics faune et flore partagés avec les habitants, pêcheurs, chasseurs, Elle met à disposition les données via ODONAT mais peut aussi apporter une **expertise clé en main** comme ce qui a été fait pour le SCoT de la Bruche (diagnostic de la biodiversité, identification des secteurs à enjeux, ...). Il est relevé qu'un des freins à l'aboutissement des projets est souvent la gouvernance.

L'Eurométropole, quant à elle, s'est engagée dans un programme de **recherche sur les micros polluants**. L'objectif de ce programme est mettre en place des actions, notamment de sensibilisation auprès des entreprises et des habitants. Si l'on évite la pollution à la source, on réduit les actions de dépollution.

Les présentations et synthèse des échanges sont téléchargeables dès que disponibles sur les sites : www.strasbourg.eu et www.eau-rhin-meuse.fr

Le Bloc Notes de l'Agence, édité et imprimé par :

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne

33 avenue de Colmar, 68 200 Mulhouse

Rédaction : Cécile CALIFANO-WALCH et

Catherine HORODYSKI

Date : Octobre 2016

Toute reproduction autorisée avec mention précise de la source et référence exacte

